



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2025 – 2026

DATE CREATION : Décembre 2024

DIFFUSION : A l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise ACI-Elévation

La Direction d'ACI-Elévation s'engage pour la préservation de notre Environnement.
Son ambition est :

- D'acquérir une attitude respectueuse de l'environnement et une attention soutenue à la prévention des pollutions ;
- De sensibiliser le personnel sur le tri des déchets et la maîtrise de nos rejets, ainsi que sur les produits chimiques utilisés par notre société ;
- D'optimiser notre consommation d'énergie afin de réduire notre empreinte carbone ;
- D'effectuer une analyse environnementale comprenant les études de danger et d'impact de notre entreprise.

L'enjeu climatique et environnemental est l'affaire de tous.

La direction s'engage à respecter et à faire connaître, à promouvoir, et à encourager toute initiative permettant d'améliorer notre empreinte.

Elle vous invite donc à devenir chaque jour un peu plus acteur de l'environnement dans votre quotidien.

A Isles-sur-Suippe le 12/12/2024

LA DIRECTION

Matthieu CABAU
Directeur d'ACI-Elévation